



Euroregió Pirineus Mediterrània
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Erorregión Pirineos Mediterráneo

TOURISME EURORÉGION 2018

APPEL À CANDIDATURE AU PREMIER PRIX DE L'INNOVATION TOURISTIQUE

Les institutions membres de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée souhaitent valoriser la création d'entreprise et l'esprit d'initiative en matière de tourisme et d'innovation. Le présent appel à candidature, piloté par le GECT Pyrénées-Méditerranée, vise à encourager les coopérations et l'émergence de projets novateurs pour le territoire eurorégional, mais aussi à aider des projets plus locaux à acquérir une dimension et une projection européennes.

Cet appel à candidature est dans la ligne de la Feuille de route 2018-2020 de l'Eurorégion, en particulier la priorité de développer la coopération entre les centres de recherche, les PME et clusters de son territoire.

OBJECTIFS

- Récompenser « le » ou « les » startups/jeunes entreprises du secteur du tourisme avec un volet innovation qui ont un modèle économique permettant un développement sur les territoires composants l'Eurorégion, il existe sur les 3 territoires des « pépites » en innovation touristique qui méritent d'être valorisées au niveau Eurorégional.
- Mettre en relation des professionnels du secteur du tourisme avec des jeunes entreprises pouvant proposer une offre de services ou produits améliorant leur compétitivité,
- Créer du lien entre les jeunes entreprises des 3 territoires et répondre mutuellement aux attentes et besoins des clients. L'idée est de lancer 1 appel à candidature ouvert aux 3 Régions en collaboration avec les membres de la commission tourisme pour la pré-sélection des jeunes entreprises.

TERRITOIRES ELIGIBLES

Sont éligibles les opérateurs touristiques issus de **Catalogne**, des **Iles Baléares** et d'**Occitanie**.

Une structure issue d'un autre territoire peut être membre associé du projet, mais ne pourra pas recevoir de financement du GECT Pyrénées-Méditerranée.

CHAMPS D'ACTION



Toute jeune entreprise d'un minimum de 3 ans d'activité implantée sur le territoire de l'Eurorégion. Le concours est ouvert à toute entreprise du secteur du tourisme comportant une innovation technologique, sociale, managériale ou du domaine des services à la clientèle. Les entreprises doivent également avoir une vocation à l'international qui sera appuyée et soutenue par les membres de L'Eurorégion.

TYPES D'ACTIVITÉS

Activités touristiques revêtant un caractère innovant et pouvant être développées sur les territoires Eurorégionaux.

DESTINATAIRES

Cadre juridique

- Toute entreprise en lien avec le secteur du tourisme de droit privé domiciliée dans l'une des régions membres de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Occitanie, Catalogne, Iles Baléares).
- Personnes morales privées ayant leur siège sur le territoire eurorégional

Candidatures inéligibles

- *Entreprises non présentes sur le territoire Euro régional*
- *Entreprises avec une activité à vocation non touristique*

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Pour chaque projet, envoyer **un seul formulaire de candidature** : le formulaire «QUESTIONNAIRE - PREMIER PRIX DE L'INNOVATION TOURISTIQUE » (Annexe 1)

Conditions obligatoires

- *Etre immatriculée et inscrit au registre du commerce dans une des 3 Régions membres de l'Eurorégion*
- *Etre du secteur du tourisme*
- *Justifier d'un chiffre d'affaire, bilan et compte de résultat*

2

JURY

Le jury est composé de:

- 3 membres de la région Occitanie,
- 3 membres de la région de Catalogne
- 3 membres de la région des Iles Baléares
- Le Directeur du GECT ou une personne déléguée

Les décisions du Jury qui seront adoptées à la majorité simple seront irrévocables. Les délibérations seront secrètes, ainsi que le verdict. Le nom des gagnants sera rendu public durant la remise des Prix.

Pour chaque catégorie de Prix, le Jury proposera un projet vainqueur et un projet finaliste, de manière à ce que si le vainqueur ne peut accéder à son prix pour une quelconque raison, le finaliste puisse le remplacer. Si ce dernier renonce également au Prix, la catégorie est déclarée nulle.

Le Jury aura pour critères ceux établis par une grille d'évaluation spécifique

CRITÈRES D'ÉVALUATION

A. Projets de dimension eurorégionale :

- 1) **Intensité de l'innovation** (25 points) : Caractéristiques de l'innovation
- 2) **Retombées économiques Eurorégionales** (25 points) : impact potentiel du point de vue économique ; impact auprès du public ; impact sur les professionnels eurorégionaux
- 3) **Prise en compte du développement sociétal et environnemental de l'innovation** (25 points) : Impacts sur l'environnement, impacts sur le développement sociétal grâce à l'innovation.
- 4) **Capacité d'entreprendre des porteurs de projets** (20 points) : qualité de l'organisation solidité et équilibre au sein de l'entreprise, capacité à embaucher et capacité de développement à l'international.
- 5) **Financement de l'innovation** (15 points) : mode de financement de l'innovation, risque financier

DATES DU CONCOURS

Lancement du concours : **06/08/2018**

Date limite réception des candidatures : **07/09/2018**

Jury de sélection des 3 entreprises gagnantes : le 04/10/2018

Participation des gagnants au Campus Européen de l'innovation touristique : 22/11/2018

3

Les prix

Prix Eurorégional (premier prix)

- Aide financière de 5000€.
- Entrées au Salon 4 Years From Now (le salon des starts-ups le plus important d'Espagne).
- Participation au Campus Européen de l'Innovation Touristique à Montpellier le 22 novembre 2018
- Communication, promotion dans les médias et dans les réseaux sociaux de l'Eurorégion.
- Support au gagnant, dans son développement Eurorégional, offert par les membres de l'Eurorégion.

Prix du Jury (deuxième prix)

- Entrées au Salon 4 Years From Now (le salon des start-ups le plus important d'Espagne).
- Participation au Campus Européen de l'Innovation Touristique à Montpellier le 22 novembre 2018.
- Communication, promotion dans les médias et dans les réseaux sociaux de l'Eurorégion.
- Support au gagnant, dans son développement Eurorégional, offert par les membres de l'Eurorégion.

Prix Coup de Cœur (troisième prix)

- Participation au Campus Européen de l'Innovation Touristique à Montpellier le 22 novembre 2018.

- Communication, promotion dans les médias et dans les réseaux sociaux de l'Eurorégion.
- Support au gagnant, dans son développement Eurorégional, offert par les membres de l'Eurorégion.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Document à fournir en 1 langue au choix (version française, catalane ou castillane)

- 1) **Formulaire de candidature** – Présentation de l'entreprise de l'innovation, des projets de développement à l'international, des porteurs de projets et plan de financement.
- 2) **Statuts de l'entreprise avec lieu d'implantation**
- 3) **Relevé d'identité bancaire**

CALENDRIER

Date limite de dépôt du dossier de candidature : **07 septembre 2018**

Pour l'envoi par voie postale, cachet de la poste faisant foi. Les dossiers n'ayant pas été présentés dans les délais ne seront pas pris en compte.

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit être obligatoirement envoyé sous deux formes :

Par voie postale :

Eurorégion GECT Pyrénées-Méditerranée
El Centre del Món
35 boulevard Saint-Assisclé / CS 32032
66011 Perpignan Cedex

Par e-mail :

courrier@euroregio-epm.eu

Pour toute autre information:

courrier@euroregio-epm.eu

ou le : 04 48 22 22 34

<http://www.euroregio.eu/>